

Le Châble, le 10 août 2018

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

---

**COMMUNE DE BAGNES**  
**Enquête publique**

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

Mme Daffina Giuseppina par Swiss Architectes SA pour la modification du projet autorisé n° 1.17 par la modification des façades, le réaménagement intérieur, l'installation d'une pompe à chaleur, la modification des aménagements extérieurs et la pose d'isolation extérieure sur la parcelle n° 2424, folio n° 151, zone touristique faible densité T4, lieu-dit Chevillard d'en Bas à Verbier, coord. 1105452/2582294.

M. Perret Jean-Michel pour l'assainissement de la toiture avec pose d'isolation en surépaisseur et pose d'une fenêtre de toit rampante sur la parcelle n° 19211, folio n° 105, zone village V1, à Sarreyer, coord. 1101203/2585456.

Paroisse Catholique Romaine par Maret Lorianne Architecture Sàrl et Salamin André & Christophe Architecture Sàrl pour l'assainissement de la toiture avec pose d'isolation en surépaisseur sur la parcelle n° 10653, folio n° 101, zone artisanale mixte A1, à Versegères, coord. 1101458/2584127.

Place Centrale Properties SA par DT Architecture SA pour le réaménagement intérieur et modifications en façades sur les parcelles n° 390 et 391, folio n° 127, zone touristique centre T1, lieu-dit Mondzeu à Verbier, coord. 1105014/2583789. En dérogation à l'art. 97 du RCCZ (distances aux limites).

M. Duffard-Cosmetto Pascal par Dirac Design pour la création d'une fenêtre en façade sud et la rénovation des combles sur la parcelle n° 499, folio n° 130, zone touristique centre T1, lieu-dit Sommet du Verney à Verbier, coord. 1104665/2584000.

PPE La Sologne par la Fiduciaire de Verbier SA pour l'assainissement de la toiture par la pose d'une isolation en surépaisseur et la pose de trois fenêtres de toit rampantes sur la parcelle n° 3287, folio n° 143, zone touristique forte densité T2, lieu-dit La Prétaire à Verbier, coord. 1105904/2583820.

M. Gay Jacques par G. Comina Architecture SA pour la modification du projet autorisé n° 296.15 par la transformation et l'agrandissement d'un chalet en résidence principale sur les parcelles n° 707, 708 et 714, folio n° 123, zone touristique moyenne densité T3, lieu-dit Vella d'en Bas à Verbier, coord. 1105450/2583395.

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble VS, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, uniquement sur rendez-vous.

L'Administration communale  
Service des constructions

---

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.